



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE LA VERRIERE



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES AU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 MARS 2024

(Exécution de l'art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Présidence : Monsieur Nicolas DAINVILLE

Présents : DAINVILLE Nicolas - RAOUL Ludovic - ROUSSEAU Edwige - MOUSSA Fouzi - ROUSSEL Annielle - PASCOAL Mariana - IBRAHIM Abdou - PERON Thomas - SELBONNE Céline - RAOUL Nathalie - MONNARD Alain - VILLOING Fabrice - BROCHADO Françoise - HAUQUELIN Christine - DUTU Nelly - GERBOUIN Pierre - BOURGOIN Christian - BLÉE Jean-Yves

Absents excusés représentés :

MEY Darivath – pouvoir à ROUSSEL Annielle
LOPES Adélaïde – pouvoir à HAUQUELIN Christine
DIALLO Maye – pouvoir à MONNARD Alain
GORBENA Marcelle – pouvoir à ROUSSEAU Edwige
POINGT Alain – pouvoir à VILLOING Fabrice
BAC Christine – RAOUL Nathalie
CHIAKH Fydia - pouvoir à MOUSSA Fouzi
DAHAMNI Abdelkheder – pouvoir à BOURGOIN Christian
BASELTO Emilie – pouvoir à DUTU Nelly
HOCDE Stéphanie - pouvoir à GERBOUIN Pierre

Absents : LWAMBA MAKANYAKA Natalie

Secrétaire : Madame ROUSSEL Annielle

Administration : GEORGE Véronique – CAVALLINI Jean-Baptiste – GUIGNARD Sandrine – COTTE Aurélia

QUORUM atteint

Le Conseil municipal,

Après avoir désigné Madame ROUSSEL Annielle comme secrétaire de séance, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ;

Début de la séance à :19H05

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N° Délibération	Objet	Vote
001	Compte-rendu des décisions n° 2023-086 à 2024-005	PREND ACTE DES DÉCISIONS UNANIMITE
002	Rapport d'Orientations Budgétaires	PREND ACTE DU DEBAT UNANIMITE
003	Fixation des taux d'imposition communaux pour l'année 2024	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
004	Modification du tableau des emplois	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
005	Modification de la délibération du Rifseep	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
006	Prime pouvoir d'achat	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
007	Approbation des demandes de subventions auprès du dispositif REAAPY	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
008	Approbation des demandes de subventions auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (BOP 163)	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
009	Approbation des demandes de subventions auprès du dispositif C.L.A.S.	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
010	Approbation des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental des Yvelines	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
011	Approbation des demandes de subventions auprès de l'ANCT- crédits annuels de la Politique de la Ville (BOP 147)	VOIX POUR 26 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE

012	Approbation des demandes de subventions auprès de la MILDECA	VOIX POUR 26 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
013	Approbation des demandes de subventions auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)	VOIX POUR 26 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
014	Charte d'accueil des animaux	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
015	Attribution d'un fond de concours par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre des Projets Artistiques et Culturels en Territoire Educatif (PACTE) au titre de l'année 2024	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
016	Demande de subvention Fonds vert et DSIL	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
017	Rapport d'activités – SEY 78	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
018	Rapport d'activités – AQUAVESC	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
019	Demande d'autorisations d'urbanisme	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
020	Vente de terrain 7 rue de l'Etang	VOIX POUR 22 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 6 UNANIMITE
021	ZAC des Bécannes à La Verrière – Avis de la Ville sur le dossier de réalisation	VOIX POUR 22 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 6 UNANIMITE

022	ZAC des Bécannes à La Verrière – Approbation du Projet de Programme des Equipements publics et du prorata de participation financière de la Ville au Groupe Scolaire.	VOIX POUR 22 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 6 UNANIMITE
023	Vœux pour que le gouvernement assure la viabilité financière du département des Yvelines	VOIX POUR 28 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE
024	Vœux aux partenaires institutionnels pour demander l'arrêt des combats dans la bande de Gaza et la reprise des négociations pour une solution à 2 états	VOIX POUR 27 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION 0 UNANIMITE

Toute délibération approuvée peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Versailles, ou d'un recours gracieux, devant le Maire de La Verrière, qui dispose alors de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision prise, qu'elle soit implicite ou expresse, peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Versailles pendant un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Un recours juridictionnel peut également être déposé sur l'application Telerecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, le demandeur n'a pas à produire de copies de son recours et le demandeur est assuré d'un enregistrement immédiat sans délai d'acheminement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55.

Publié pour affichage sur le site de la ville le



Pour extrait certifié conforme
La Verrière, le

Le Maire

Nicolas DAINVILLE